

**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du 16 mai 2011**

PROCÈS-VERBAL

Le seize mai deux mil onze à vingt heures, le Conseil Municipal de Seuilly, légalement convoqué, s'est réuni salle du Conseil à la Mairie, sous la présidence de M^f Jacques AUPIC, Maire.

Etaient présents:

M. AUPIC, Mme MARTIN, MM. RAMBAULT, FUMARD, Mmes BLANLUET, CLARYS, DIEUDONNE,

formant la majorité des membres en exercice.

Absent excusé: Mr BRARD.

M^f Jacky FUMARD a été nommé secrétaire.

Le Procès-verbal de la précédente séance, lu, a été adopté à l'unanimité.

1° - Ecole – Réponse à l'Inspecteur d'Académie

a-fermeture d'un poste à l'école élémentaire de Lerné

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil du contenu de la lettre de Monsieur l'Inspecteur d'Académie en date du 19 avril 2011 dans laquelle il demande l'avis au Maire et au conseil municipal sur la mesure de carte scolaire suivante :

-fermeture d'un poste à l'école élémentaire de Lerné appartenant au regroupement pédagogique intercommunal Cinais Lerné Seuilly.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil, à l'unanimité, expriment leur désaccord avec la fermeture de tout poste sur le RPI et souhaitent vivement que la baisse temporaire des effectifs soit reconnue comme une amélioration nécessaire des conditions d'enseignement en milieu rural.

b-Travaux à l'école

Compte tenu du mauvais état de la cour de récréation de l'école, Monsieur le Maire informe les membres du Conseil qu'un devis concernant sa réfection été demandé à l'entreprise RTL. L'extension de cette cour sur une partie de la parcelle voisine intéressant les enseignants, une réunion de la commission scolaire avec les deux professeurs d'école aura à statuer sur le sujet.

Un confortement d'un pilier supportant le préau sera demandé au maçon travaillant actuellement sur le bâtiment communal du « Bon Accueil ».

2° - Intercommunalité : progression de l'étude – forum des conseillers

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil du contenu du **Schéma Directeur de Coopération Intercommunale** présenté par Monsieur le Préfet au cours de la réunion de la CDCI du 2 mai. Le document complet a été envoyé par e-mail aux conseillers possédant une adresse e-mail ; un exemplaire papier est consultable en Mairie. Outre la fusion en cours d'étude des trois communautés Rive Gauche, Véron, Rivière-Chinon-St-Benoit, le plan prévoit d'y adjoindre celle de Bourgueil (9 communes supplémentaires) pour constituer la nouvelle intercommunalité.

Monsieur le Maire précise que le Conseil municipal devra se prononcer sur ce plan préfectoral dans un délai de trois mois après réception du dossier soit avant le 5 août.

Il indique qu'une réunion de tous les Maires des quatre communautés concernées par ce regroupement est prévue avec Mr le Sous-Préfet et les services de l'Etat le 19 mai.

Enfin il rappelle que dans le cadre de l'étude menée par le Bureau d'étude KPMG un forum des élus auquel sont conviés tous les Conseillers des trois communautés du SIVV est prévu à Chinon au Centre Rabelais le lundi 30 mai à 18h30.

3°- Actions de formation en direction du personnel en CAE-CUI

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil que le contrat d'embauche CUI de Mme Laurence Barré intègre la mise en place de stages.

Deux stages, se déroulant au mois de juin, ont été choisis par Mme Barré. Leur financement est assuré conjointement par la commune et le FLES. La part communale est de 120 € pour l'un et 80 € pour l'autre.

Après délibération, les membres du Conseil, à l'unanimité, donnent leur accord au financement de ces deux stages.

4°- Questions diverses

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil des dégradations occasionnées dimanche 15 mai à l'abri du terrain de petits jeux. Les parents des enfants concernés se sont engagés à réparer les dégâts causés.

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance a été levée à 21h15.